

## **PROCES-VERBAL**

### **de la 61<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire de l'Ordre neuchâtelois et jurassien de EXPERTsuisse**

**tenue mercredi 19 août 2020,  
aux Mine d'asphalte à Travers**

Le président, M. Benjamin Chapuis, ouvre la séance à 18h30 en saluant les membres présents ainsi que les invités :

- 1) Mme Stacha Balmat, membre de la direction élargie et responsable de formation continue à l'Académie d'EXPERTsuisse ;
- 2) M. Michaël Vonlanthen, membre de la direction d'EXPERTsuisse.

Dans son allocution introductive, le président rappelle brièvement les dispositions statutaires sur les votes, à savoir que les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents sous réserve de la modification des statuts qui nécessite quant à elle une majorité des 2/3. Chaque membre ordinaire, individuel ou entreprise, dispose d'une voix, tandis que les collaborateurs spécialisés, les alumni et les membres d'honneur n'ont pas de droit de vote.

Le protocole de l'Assemblée générale sera tenu par M. Jean-Philippe Kohler, secrétaire.

L'Assemblée désigne M. Mike Montandon comme scrutateur.

Il est ensuite donné lecture de l'ordre du jour tel que mentionné dans l'invitation du 30 juin 2020, à savoir :

## **ORDRE DU JOUR**

1. Présences
2. Approbation du PV de la 60<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du 22 août 2019
3. Admissions, démissions et exclusions des membres
4. Rapport annuel
  - 4.1. Rapport d'activité du président
  - 4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2019/2020
5. Le mot du Président
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes annuels
8. Décharge aux membres du comité
9. Approbation du budget 2020/2021
10. Divers et propositions individuelles

Il est accepté sans modification.

### **1. PRESENCES**

#### **Sont présents :**

M. Thierry Beuret, M. Yann Bieli, Mme Alexandra Bioche, M. Benjamin Chapuis, M. Roberto Di Grazia, M. Loïc Erard, M. Joël Etique, M. Olivier Hostettler, M. Laszlo Kelemen, M. Jean-Philippe Kohler, M. Patrick Kolonovics, M. Serge Laville, M. Joane Meyrat, M. Mike Montandon, M. Pierre-Alain Rickli, M. Patrick Wegmann.

ainsi que les sociétés :

Brunner & Associés SA ; CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA ; Fiduciaire Leitenberg & Associés SA ; Fiduconsult Acta SA, Fiduconsult Jura SA ; FSK Audit SA ; MAZARS SA.

Liste des procurations données au représentant du comité, M. Olivier Hostettler (selon la convocation du 30 juin 2020) :

Burgdorfer Claude, Cuche Bernard, Frei Cynthia, Geissbuhler Frédéric, Godet Philippe, Jeanneret Olivier, Jolidon Florence, Kuntzer Tiffany, L'Eplattenier Pierre, Lorente Belén, Monard Eric, Schaller Olivier.

#### **Sont excusés :**

Antonlioli Jean-Fred, Bernasconi Vincent, Boillat Dominique, Burgat François, Girardin Célien, Charpié Sébastien, Consalvey Prasath, Crevoiserat Alain, Desaulles Denis, Durini

Xavier, Ecabert Olivier, Erb-Zimet Mélanie, Figueiredo André, Forino Stefan,

Hegetschweiler Vincent, Lanoir Yves, L'Eplattenier Pierre-Michel, Lebet Vincent, Ludi Florian, Mathez Sonia, Mathez Thierry, Meuli François, Nicolet Patrick, Ponta Stefano, Raffaele Daniele, Roth Mathieu, Schaller Damien, Schneider Georges, Siegenthaler Laure, Utreras Sanchez Veronica, Voirol Nicolas, Walser Gil, Zoccolillo Felipe.

Le président remercie les membres présents.

## **2. APPROBATION DU PV DE LA 60e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 AOUT 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 août 2019 a été envoyé à tous les membres de l'ordre, par courrier électronique.

Personne n'en demande la lecture. Il est accepté à l'unanimité tel que rédigé, avec remerciements à son auteur.

## **3. ADMISSIONS, DEMISSIONS ET EXCLUSIONS DES MEMBRES**

L'état actuel des membres, répartis selon les catégories, se présente comme suit :

- 19 entreprises membres ;
- 98 experts – membres individuels ;
- 65 collaborateurs spécialisés – membres individuels ;
- 25 Alumni ;

Soit une augmentation de :

1 expert-membre individuel ; 10 collaborateurs spécialisés et 22 alumni ; par rapport à l'an dernier.

## 4. RAPPORT ANNUEL

### 4.1. Rapport d'activité du président

Notre section a déployé, cette année encore, une activité intense, dont le président relève les événements principaux :

- le « 5 à 7 » du 14 mai 2019 sur le thème « ICO, cryptos, blockchain, etc », par Me Vincent Mignon (LeaX) et Mike Montandon (PwC) ;
- le « 5 à 7 » du 22 octobre 2019 « Les pièges et les méandres de la convention d'actionnaires », par Me Pascale Moesch, (Athemis) ;
- le « 5 à 7 » du 28 avril 2020, « COVID-19 – Clôture des comptes, fiscalité et audit », par M. Benjamin Chapuis, (Qualité et Conseils Sàrl) ;
- les deux séminaires fiscaux : Neuchâtel du 22 janvier 2020 et Jura du 7 février 2020, organisés en collaboration avec Fiduciaire Suisse et les administrations fiscales cantonales, ont tous deux obtenus un grand succès. Merci à François Burgat et à Sacha Lehmann pour Neuchâtel ainsi qu'à Joël Etique et à Jean-Philippe Kohler pour le Jura.
- le soutien d'événements/partenariats par la diffusion de l'information auprès des membres, tels que :
  - Atelier de la comptabilité #6, le 9 septembre 2019 ;
  - Gestion administrative des RH – Le 2<sup>e</sup> pilier, le 6 novembre 2019 ;
  - Journée de la fiscalité des PME, le 14 mai 2020.

Elle s'active aussi dans l'écosystème par différentes démarches, telles que :

- l'adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie du Jura en qualité de membre ;
- les rencontres avec les autorités cantonales et administrations fiscales, MM Laurent Kurt et Youssef Wahid, pour Neuchâtel, 27 juin 2019 et MM Charles Juillard, François Froidevaux et Pascal Stucky, pour le Jura, le 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;
- la journée de l'entrepreneur du 14 novembre 2019, avec l'intervention de Claude Burgdorfer ;
- le courrier du 26 mars 2020 adressé au ministre jurassien en charge des finances indiquant notre disponibilité pour nous associer aux réflexions sur la coronafiscalité ;

- la collaboration avec la Chambre Neuchâteloise du commerce et de l'industrie pour présenter le fonctionnement d'un tableau de flux de trésorerie (webinaire du 9 juin 2020) ;
- la mise en place d'un soutien aux entreprises membres formatrices, et informations y relatives aux conseillers d'Etat responsables des deux cantons.

Le Président profite de ce point à l'ordre du jour pour remercier vivement ses collègues du comité pour leur engagement et leur enthousiasme.

#### 4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2019/2020

Les comptes de l'exercice 2019/2020 ont été transmis à tous les membres par courriel avec la convocation à la présente assemblée.

Succinctement résumés, le rapport du trésorier se présente comme suit :

Total des produits	Fr. 28'818.10
Total des charges	Fr. <u>24'106.50</u>
Résultat net d'exploitation	Fr. 4'711.60
Résultat financier	Fr. <u>8.10</u>
Résultat net de l'exercice	Fr. <u><u>4'703.50</u></u>
Total des fonds propres	Fr. <u>84'508.35</u>
Total du bilan	Fr. <u>111'154.35</u>

Aucune question n'est adressée à M. Joël Etique, trésorier.

## **5. LE MOT DU PRESIDENT**

Le Président décide d'orienter son message vers l'avenir en parlant des sujets suivants ayant un impact sur le budget 2020/2021 :

- FestiNeuch 2021 ; on y sera avec les 50 inscrits pour l'édition 2020 malheureusement annulée, et peut-être plus ...
- Subventionnement des ouvrages professionnels ; l'opération continue jusqu'au 31 mars 2021, tout au moins.
- Nouvelle opération publicitaire pour les entreprises membres.

Le Président conclut en soulignant que l'ONJEC est à l'écoute de ses membres et que son comité ne demande qu'à être alimenté en nouveaux sujets de réflexions.

## **6. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

Monsieur Serge Laville donne lecture du rapport de l'auditeur sur les comptes 2019 signés de sa main et de celle de Mme Laure Siegenthaler.

Etabli sur la base d'un examen succinct selon la NAS 910, ce rapport daté du 26 juin 2020 est exempt de toute réserve et de toute remarque.

Laure Siegenthaler et Serge Laville sont remerciés pour leur travail.

## **7. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, le rapport et les comptes annuels 2019/2020.

## **8. DECHARGE AUX MEMBRES DU COMITE**

C'est avec la même unanimité qu'elle donne décharge aux membres du comité.

## 9. APPROBATION DU BUDGET 2020/2021

Ce budget, lui aussi envoyé par courrier électronique avec l'invitation, peut être résumé comme suit :

Total des produits		Fr.	30'200.--
Frais d'administration, assemblées et conférences	Fr.	24'000.--	
Actions en faveur des membres (Soutien technique, publicité, 62 <sup>ème</sup> AG, ouvrages spécialisés)	Fr.	12'000.--	<u>Fr. -36'000.--</u>
Résultat d'exploitation		Fr.	-5'800.--
Charges financières		Fr.	<u>-50.--</u>
Excédent net de charges		Fr.	<u><u>-5'850.--</u></u>

L'assemblée accepte le budget 2020/2021 à l'unanimité.

## 10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Monsieur Michael Vonlanthen adresse, au nom de la direction d'Expert Suisse un cordial message à notre section.

Il donne quelques informations d'importance sur la nouvelle formation d'expert comptable actuellement en chantier et sur les réflexions menées sur l'appellation d' « Expert-comptable diplômé » qui conclut le cycle de formation.

Le Président M. Benjamin Chapuis, est chaleureusement remercié, pour l'inventivité et la qualité des activités déployées malgré l'environnement difficile, et pour son dynamisme.

La parole n'étant plus demandée, le président clôture cette 61<sup>e</sup> Assemblée générale à 19h00.

Le secrétaire

Jean-Philippe Kohler

Neuchâtel, le 25 septembre 2020